

L'édito de la municipalité

Passés la sécheresse, la canicule et les orages de la fin du printemps qui ont fait tant de dégâts, l'équipe municipale espère un bel été et vous souhaite de bonnes vacances.

Nous vous tenons informés des décisions prises et des événements intervenus depuis le dernier bulletin municipal, avec la même volonté de clarté et de transparence. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions sur le contenu de la gazette et de nos autres supports de communication.

Nous venons d'apprendre que le préfet a pris un arrêté destituant Madame Hannon de son poste de maire et de conseiller municipal en constatant son inéligibilité. Des élections municipales seront donc organisées en septembre pour compléter l'effectif de 15 conseillers et pouvoir désigner un maire.

L'exactitude des comptes 2021 a été approuvée et le budget primitif 2022 a été décidé lors du conseil municipal du 11 avril. Constatant l'état des finances et l'importance et l'urgence de nombreuses dépenses à faire, nous avons équilibré le budget, comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, grâce à une hausse des impôts de 10% qui dégage une rentrée d'argent de 20 000€. Nous n'avons pas le choix, cette somme va déjà permettre de payer les différentes factures qui ont été reportées sur le budget 2022, suite à des oublis parfois anciens, des erreurs et une mauvaise gestion, mais aussi de faire face à l'urgence de certains travaux et achats, tels que la création d'avaloirs et d'un fossé pour les eaux pluviales, l'accès des véhicules de secours à tous les bâtiments de l'école, etc, sans abandonner tous les projets.

Malgré le lourd dossier, aucune sanction n'a été prise par le conseil de discipline réuni le 4 juillet. Pourtant, même si les difficultés du secrétariat de mairie sont en bonne voie de règlement, nous découvrons encore beaucoup de mauvaises surprises dans les dossiers au fur et à mesure de leur reconstitution. Ainsi, par exemple, l'énorme contrat de location d'un septième photocopieur pour la commune, qui porte le coût de la reprographie à 1 500€ par mois, 2€ par habitant ! Le nouveau contrat aura coûté à lui seul, à son terme en 2025, 53 000€ alors que, dans les communes voisines, deux photocopieurs maximum suffisent pour la mairie et l'école.

Des dépenses s'imposent aussi pour réaliser des économies à terme, telle que l'intervention d'un chauffagiste à la salle des fêtes dont le chauffage coûte 10 000€ d'électricité par an parce que des vannes sont bloquées à 26 degrés depuis plusieurs années. Des économies ont également été recherchées dans la suspension de l'indemnité de Madame Hannon, reversée seulement partiellement au premier adjoint depuis le mois de janvier et qui générera une économie de 9000€. Nous rappelons que cette indemnité est motivée par le travail fait, en principe, au service de la commune. Les matériels de bureau et d'entretien seront gérés de manière plus attentive, sans limiter la qualité du service rendu aux habitants.

Malgré cette rigueur nécessaire, nous demeurons, comme vous, pleins d'envie pour notre village et toute l'équipe municipale espère vous retrouver très nombreux pour célébrer la fête nationale, ensemble dans le parc de la mairie. Une soirée champêtre y sera organisée en collaboration avec le comité des fêtes.

L'équipe municipale

Sommaire

- L'Édito de vos élus
- Des réalisations
- Le tambour
- Des projets encore à l'étude
- Belles initiatives
- Bonnes vacances

Adressage

En collaboration avec la poste, nous finalisons le dossier de l'adressage, nous vous demandons de retirer les anciens numéros pour plus de clarté.

Des nouveaux numéros des rues de Bouesse et de la Tuilerie n'ont pas été retirés et sont toujours disponibles à la mairie.

Horaires de la Mairie

**Du 18 juillet
au 20 août**
lundi et jeudi
de 17h à 18h30

En cas d'urgence les numéros des élus seront affichés à la porte de la mairie.

Directeur de la publication

Christine Mongella

Rédaction

Élus du conseil municipal

Conception et réalisation

ISF Communication Blois



Des réalisations

École

L'achat de vaisselle pour remplacer le service ébréché de la cantine scolaire et du matériel de couchage en nombre suffisant pour les élèves de classe maternelle. L'installation d'un film de protection opaque pour abaisser la température dans la classe des grands et la rendre utilisable toute l'année.

L'amélioration du confort et la réduction des dépenses de chauffage dans le bâtiment d'école et garderie de la rue de Chambord par le changement des fenêtres et portes est prévu pour les vacances d'octobre, avec le soutien du Conseil départemental qui subventionne 80% du coût de l'opération.

Micro-tracteur

L'optimisation de l'efficacité et la diminution des coûts d'entretien et de carburant avec l'achat du micro tracteur.

La commune vient d'acquérir un micro tracteur de marque John Deere. Il remplace à la fois le tracteur agricole qui avait très peu d'utilité pour la commune et qui était cher en entretien et en carburant, et le tracteur-tondeuse arrivé en fin de vie.

Le tracteur agricole servait principalement pour le broyage des chemins mais, sans épareuse pour les fossés, il ne faisait le travail qu'à moitié. Sa bennette pouvait avantageusement être remplacée par une remorque qui rend de plus nombreux services. Il a été vendu 16 200€.

La trop petite tondeuse n'avait pas d'immatriculation pour rouler sur la route et la commune était donc hors la loi depuis de nombreuses années. Elle a été reprise 800€.

L'ensemble micro tracteur et remorque voiture valant 21099,05€ a donc coûté 4 099,05€

Des devis sont demandés pour le broyage des chemins par une entreprise spécialisée et nous nous sommes rapprochés de Montlivault pour la mutualisation du matériel.

Allan Brandily

Commission Voirie et réseaux



AFFICHAGE LIBRE à la disposition des associations sur la place de la mairie

Signalisation

Campagne d'amélioration de la signalisation dans le village et nous sommes en attente de la pause des panneaux indiquant Maslives depuis la levée de la Loire et le déplacement de l'entrée de Maslives côté Morest par les services du département.

Un bon accord !

Vous les avez sans doute vues au cours de vos promenades, des chèvres nettoient le lagunage. Prêtées par un maslivois, elles pâturent paisiblement et débroussaillent proprement. C'est du temps et de l'argent gagné pour tout le monde, et c'est joli !



Le gros pot rond qui garde la place des piétons !

Début d'embellissement de la commune : fleurissement

Début de remise en état des voies : la commune de Saint Dyé sur Loire ayant fait intervenir une entreprise d'élagage, nous avons continué le nettoyage des chemins jusqu'au bourg de Maslives (CR 15, 33 et 80).

Le broyage des fossés a commencé, par l'entreprise Piou. A notre demande, le conseil départemental fera intervenir ses équipes le long de la route (départementale) de Chambord, avant la fin de l'été.

83 grilles avaloir ont été curées et un contrat de balayage régulier a été conclu.

Entretien du Cimetière

Vu l'interdiction d'utiliser le Glyphosate (Round-up) trop polluant, nous sommes obligés de trouver d'autres moyens pour entretenir le cimetière. Évidemment, nous essayons de faire le maximum pour le garder dans un état propre et acceptable.

Il faut nous adapter à la situation actuelle à moindre coût. Nous ne pouvons pas tout désherber et nous allons désormais tondre les allées et débroussailler les mauvaises herbes envahissantes. Pour que cette méthode soit efficace, nous vous demandons de mettre les pots de fleurs, décorations, etc, sur les tombes pour faciliter l'accès de la tondeuse.



Dans l'avenir cela nous donnera des allées vertes et moins sableuses.

Cette pratique demande moins de main-d'œuvre et, à long terme, rendra probablement l'endroit plus agréable pour visiter nos défunts.

Notre but, c'est un cimetière propre et net mais plus vert qu'avant.

Nous comptons sur votre compréhension

Une étude est en cours pour la réparation de la tombe écroulée au fond de « l'ancien » cimetière.

Elisabeth van Halteren
Commission Cimetière



« RF » et « 1864 » sur le bâtiment de la Mairie

Sur le mur de la mairie, peut-être avez-vous remarqué les deux inscriptions au-dessus des petites portes grises de l'étage ?

RF : il s'agit sans aucun doute du sigle de la République Française. Hâtivement, tout d'abord j'ai pensé qu'il s'agissait d'un ancien bâtiment communal. Au-dessus de la seconde porte, nous voyons une date inscrite : « 1864 ». Il s'agit sans doute de la date de la construction de la maison. Il faut aujourd'hui supposer que les constructions de l'école et de l'hôtel datent aussi, peu ou prou, de cette période. En mettant en perspective les deux inscriptions, « RF » et « 1864 », une tout autre explication pourrait être envisagée quant à la signification possible de ces mentions.



Des élections législatives avaient eu lieu les 31 mai et 14 juin 1863. Pour soutenir l'empereur Napoléon III à l'Assemblée Nationale, il n'y avait pas de parti bonapartiste, simplement des sympathisants. Les oppositions, républicaine ou monarchique, avaient fait leur entrée au Palais Bourbon.

L'année suivante, à Maslives, comme partout en France, les Monarchistes, les blancs, continuent à s'opposer aux Républicains, les bleus. Les bonapartistes sont au centre. Il y a deux clans qui se font face, le climat est tendu, si bien que les républicains inscrivent, lors de la construction de leurs maisons, la mention « RF ». Une façon de marquer leur « territoire ». La mairie d'aujourd'hui porte encore ces marques de l'histoire.

En 1864, que se passe-t-il ? Nous sommes sous le Second Empire. Napoléon III a été proclamé empereur des Français en 1852. C'est un empire libéral qui prendra fin avec la guerre de 70. C'est l'époque de la colonisation en Algérie, dans la presque indochinoise, le Cambodge devient un protectorat. Les troupes françaises sont au Mexique dans ce qui s'est appelé « l'expédition du Mexique » qui aboutit à la fondation d'un autre protectorat.

Jean-Marc Menard

Avec le concours de Maître Perchet et de Monsieur Sinet

Des projets encore à l'étude

FLASH INFO

ATTENTION

La règle de priorité de base est la priorité à droite. Il convient de se montrer prudent à chaque intersection, et les impasses sont tout autant prioritaires.

Sécurité routière, c'est pour bientôt

Comme annoncé dans le précédent MIL nous avons rencontré la DDT qui nous a communiqué son étude. Nous allons commencer l'expérimentation par la rue de Morest. Il y sera installé des écluses de part et d'autre de la chaussée ce qui obligera les véhicules à laisser la priorité aux véhicules arrivant en face et donc ralentir. Nous garderons un passage suffisant pour le passage des engins agricoles et autres gros véhicules. Nous étudions aussi la possibilité d'installer un plateau à l'entrée de Maslives en arrivant de Saint-Claude de Diray.

Tout cet aménagement sera à l'essai pour une durée de 6 mois et nous espérons une mise en place pour la fin du mois d'août.

Nous attendons bien sûr vos remarques sur le dispositif et toutes vos propositions d'amélioration de la sécurité routière dans le village et principalement aux abords de l'école. La définition de cheminement sûr pour les piétons est également prévue.

Allan Brandily

Commission Voirie et réseaux

Un centre bourg vivant et ouvert

Le projet d'aménagement du centre-bourg prend de l'envergure avec le soutien de la communauté de commune du Grand Chambord, qui apporte un important fonds de concours dont l'utilisation pourra être étalée jusqu'à la fin du mandat, et gagne en cohérence avec l'intervention du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Une belle première fête de tous les voisins



Une ouverture plus importante du parc de la mairie qui a toute sa place dans un cœur de village battant, une aire de camping-car, la restauration de la façade et de la cour de l'école, des plantations et l'installation de mobilier urbain, un circuit touristique des puits, l'embellissement et l'agrandissement des ateliers communaux sont déjà envisagés.

Nous observons les évolutions chez nos voisins et nous voyons bien que l'argent ne fait pas tout, il faut aussi l'envie, et la volonté de tous est primordiale.

Lundi 16 mai, à l'occasion d'une soirée thématique de la communauté de communes, nous avons été chaleureusement reçus par Henry Lemaigen, maire de Bauzy. Il nous avait invité pour faire le tour du village considérablement verdit et fleurit depuis plusieurs années. Avec le concours du CAUE, le cœur du village a été embelli par beaucoup de plantations de vivaces, plus économiques et plus faciles d'entretien que des plantes annuelles.

La démarche est intéressante car la population de Bauzy s'est solidarisée autour de ce projet. Sur les trottoirs, le long des murs des maisons, chacun fait selon ses envies. Un simple couvre-sol sans beaucoup d'entretien suffit parfois. D'autres ont choisi de fleurir abondamment. Une prairie communale a été arborée.

C'est un exemple à suivre. En attendant d'en reparler tous ensemble au cours d'une réunion publique avant le printemps prochain, n'oublions pas de participer à l'entretien de la commune et au bien-être de nos voisins, en taillant, élaguant et ramassant.

Jean-Marc Ménard

Commission vie de village

L'installation artistique d'un point de vue sur Chambord depuis la commune de Maslives est remise à l'automne.

La boîte à bouchons est toujours disponible dans le parc devant la mairie et la déchetterie prend les bouchons dans une poubelle spéciale.



Belles initiatives

Maslives soutient ses associations et les beaux gestes des habitants

Comité des fêtes

Après deux années de covid, le comité des fêtes est reparti cette année sur les chapeaux de roue. Pour cette reprise, nous avons deux objectifs ambitieux : ancrer des événements dans le calendrier du village de Maslives et customiser une buvette en aménageant une caravane. Les animations ont été nombreuses et de qualité en 2021-2022:

- La brocante d'automne en septembre avec plus de 150 exposants.
- La soirée couscous avec des danseuses orientales et plus de 160 convives.
- Le 1^{er} carnaval latino avec des danseuses et danseurs de samba qui a réuni plus de 170 personnes.
- La brocante du 1er Mai qui a attiré des centaines de visiteurs et plus de 190 exposants.
- La première fête de la musique avec MasLIVES part en Live le 18 Juin 2022 avec la présence de plusieurs artistes : J'ACTE mes Rimes, Alex le Bail, Duque.
- Le comité va aussi organiser le 13 juillet 2022, pour une première fois au sein du beau parc de la mairie.

Moins de succès, malheureusement pour l'Assemblée générale du comité des Fêtes, réunie le 1 juillet. C'est dommage, ne laissons pas ce bel élan s'éteindre. A l'occasion des prochains événements, n'hésitez pas à venir, comme bénévole et avec vos idées.



Une collecte pour l'Ukraine organisée par des bénévoles dans la salle du conseil a eu un beau succès. Merci à tous de votre générosité.



ACC



« L'Athletic Club de Chambord » se lance !

Après la première Assemblée Générale de son histoire à la salle des fêtes de Maslives le 26 février dernier, l'ACC propose aux habitants de la commune trois activités sportives à partir de septembre : football pour les enfants de 5 à 12 ans et les plus de 18 ans, course à pied et marche nature pour les adultes. L'ACC a un projet social avec l'objectif de collaborer avec le tissu local : les écoles, les entreprises et les autres associations. Les inscriptions sont ouvertes, n'attendez pas! **Une subvention de 300 € a été voté par le conseil municipal pour accompagner cette belle initiative. Des formulaires d'inscriptions sont disponibles à la mairie.**



Plus de renseignements auprès du Directeur Général du club, Vincent Gendrier au 06 23 72 24 17 ou par mail à vgendrier@gmail.com ou sur www.acchambord.com

Vincent Gendrier

Cette année nous avons travaillé conjointement avec la mairie pour la plupart des événements notamment les brocantes et la fête de la musique à laquelle la commune a participé à hauteur de 200€.

Nous avons atteint l'objectif second, réaliser une buvette digne de ce nom : La Bar'Havane qui viendra animer nos rues.

Nous espérons tenir encore nos engagements en 2022-2023 en réalisant de nombreuses manifestations.

Nous faisons appel aux bénévoles qui seront les bienvenus.

Yassinne

Bonnes vacances aux écoliers et aux enseignantes !

En janvier les élèves de la classe de Mme Bonnet sont allés au CDER (Centre Départemental d'Éducation Routière) pour passer le permis vélo. Tous ont pu s'entraîner sur la piste aménagée à cet effet et ont obtenu leur permis vélo à la fin de la journée de formation.

Trois animations sur le thème des énergies ont été proposées par le Grand Chambord aux classes de Mesdames Mureau et Bonnet. Une animatrice est ainsi intervenue en classe pour former nos élèves aux gestes éco-responsables.

D'autres projets ont pu être menés au sein de la classe, tels un échange de cartes postales avec 13 classes de diverses régions françaises, l'encadrement de l'activité USEP des maternelles, un concours Mathador en mathématiques, la venue de professeurs du collège Marcel Carné dans la classe, le permis internet passé avec des gendarmes de Blois...

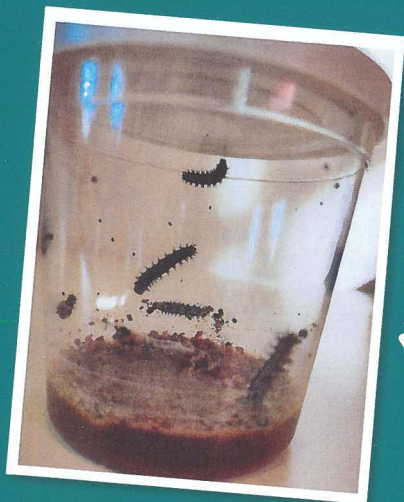
Notre élevage de chenilles

Cette année, en classe, nous travaillons sur la naissance et la croissance des animaux.

À la fin du mois d'avril, on a reçu une boîte avec des petites chenilles. Les chenilles ont grossi en se nourrissant de la purée de pommes qui se trouvait au fond de la boîte. Quand les chenilles étaient très grosses, elles sont montées pour s'accrocher sur le couvercle de la boîte.

Elles ont commencé à se transformer en chrysalides. Plusieurs jours se sont passés, de jolis papillons sont alors sortis des chrysalides. On dit que les chenilles se sont métamorphosées en papillons.

Après quelques jours d'observation dans la serre, nous avons lâché les papillons dans le jardin de la mairie pour les laisser vivre dans la nature. Nous avons bien aimé observer cette naissance. Les papillons étaient très beaux. Texte écrit en dictée à l'adulte par les élèves de la classe de CP-CE1



FLASH INFO

A l'école les effectifs se maintiendront à l'identique l'année prochaine. La rentrée aura lieu le 1 septembre 2022.

N'oubliez pas vos inscriptions pour le périscolaire ! Pensez à la garderie du mercredi.



L'année s'est terminée en beauté avec la fête de l'école, une joyeuse kermesse organisée par l'association pour l'école de Maslives (AEM) et un magnifique spectacle concocté par les enseignantes, qui ont eu beaucoup de succès. Bravo à tous.

L'AEM regrette toutefois le manque de bénévoles pour la kermesse et le loto et ses appels n'ont été entendus que très tard. Parents, engagez-vous pour vos enfants !

MASLIVES

Le 15 septembre 2022 ouvrira
dans votre village la bibliothèque municipale.

Horaires :

Lundi de 16h à 18h30

Jeudi de 14h à 15h30

Samedi de 11h à 13h

Nous serons heureuses de vous accueillir,
pour faire vivre ensemble ce lieu autour des livres
et pas seulement ...



FLASH INFO

Participation de la commune au frais « hors communes » du centre de loisirs de Montlivault pour l'année scolaire 2021-2022. Merci de déposer vos demandes à la mairie dès la fin du mois de juillet : factures acquittées, attestations de non prise en charge de la CAF et des employeurs des parents et avis d'imposition.

Nous vous rappelons aussi que de nombreux centres de loisirs des environs ne pratiquent pas ce genre de majoration.